

Schéma de Gestion des Eaux Pluviales

- Travaux et Recommandations - - Réglementation -

Réseau :

- Réseaux E.P. existants
- Réseaux Unitaires existants
- Réseau E.P. #1000 contenant 2 réseaux EU

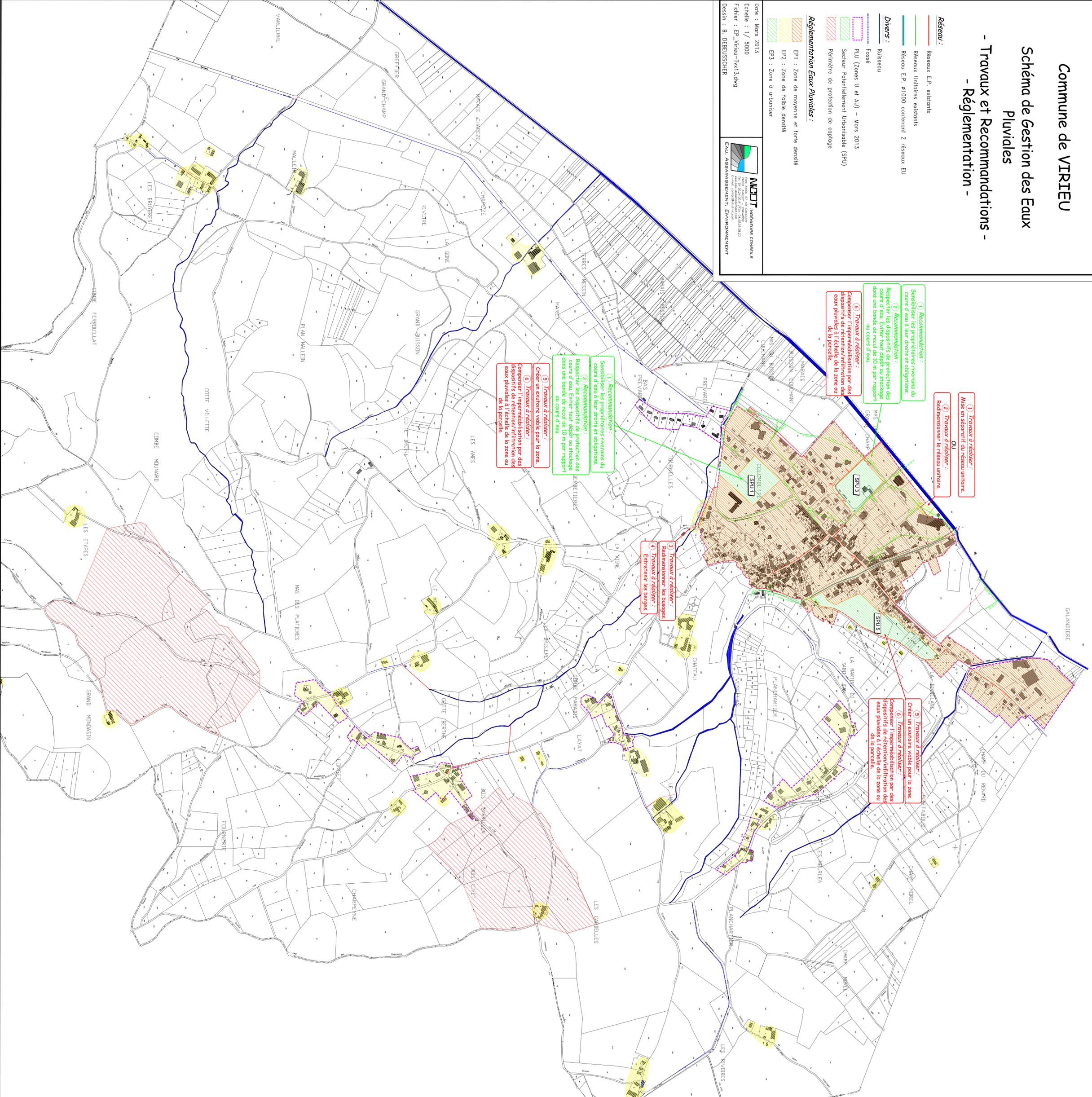
Divers :

- Ruisseau
- Fosse
- PLU (Zones U et AU) - Mars 2013
- Secteur Potentiellement Urbanisable (SPU)
- Périphérie de protection de captage

Réglementation Eaux Pluviales :

- EP1 : Zone de moyenne et forte densité
- EP2 : Zone de faible densité
- EP3 : Zone à urbaniser

Date : Mars 2013
Echelle : 1/ 5000
Fichier : EP_Virieu-Tw13.dwg
Dessiné : B. DEBEUSSCHER



(1) Travaux à réaliser :
Mise en séparatif du réseau unitaire
(2) Travaux à réaliser :
Redimensionner le réseau unitaire.

(1) Recommandation :
Sensibiliser les propriétaires riverains du cours d'eau à leur droits et obligations.
(2) Recommandation :
Respecter les dispositifs de protection des cours d'eau. Eviter tout dépôt ou stockage dans une bande de recul de 10 m par rapport au cours d'eau.

(6) Travaux à réaliser :
Compenser l'imperméabilisation par des dispositifs de rétention/infiltration des eaux pluviales à l'échelle de la zone ou de la parcelle.

(1) Recommandation :
Sensibiliser les propriétaires riverains du cours d'eau à leur droits et obligations.
(2) Recommandation :
Respecter les dispositifs de protection des cours d'eau. Eviter tout dépôt ou stockage dans une bande de recul de 10 m par rapport au cours d'eau.

(5) Travaux à réaliser :
Créer un exutoire viable pour la zone.
(6) Travaux à réaliser :
Compenser l'imperméabilisation par des dispositifs de rétention/infiltration des eaux pluviales à l'échelle de la zone ou de la parcelle.

(3) Travaux à réaliser :
Redimensionner les busages.
(4) Travaux à réaliser :
Entretien des berges.

(5) Travaux à réaliser :
Créer un exutoire viable pour la zone.
(6) Travaux à réaliser :
Compenser l'imperméabilisation par des dispositifs de rétention/infiltration des eaux pluviales à l'échelle de la zone ou de la parcelle.